

That, adhering to that humane and wise policy which ought ever to characterize a free people, and by which the United States have always professed to be governed; willing, at the same time, to ascribe this breach of compact to the unauthorized misconduct of certain officers rather than to a want of a good faith on the part of his Catholic Majesty; and relying with perfect confidence on the vigilance and wisdom of the executive, they will wait the issue of such measures as that department of the government shall have pursued, for asserting the rights and vindicating the injuries of the United States: Holding it to be their duty at the same time, to express their unalterable determination to maintain the boundaries, and the rights of navigation and commerce through the river Mississippi, as established by existing Treaties.

NOUVELLES ETRANGERES.

ALLEMAGNE.

Vienne, le 17 Septembre.—La famille royale vient d'être plongée dans la plus grande tristesse par la mort inattendue de l'Archiduchesse Marie-Louise, née princesse de Naples, épouse du grand duc de Toscane. Cette princesse est morte hier, vers six heures du soir d'une couche malheureuse, après treize heures de souffrance. L'enfant qu'elle a mis au monde est également mort. S. M. l'Empereur est venu aujourd'hui de Bade dans cette capitale, pour consoler son auguste frère, profondément affligé de la perte de son époux chéri, et pour donner les ordres nécessaires pour la sépulture de la princesse défunte. Plusieurs courriers ont été expédiés aussitôt pour différentes cours, et un gentilhomme de la cour a été envoyé à Naples pour annoncer ce triste événement.

Vienne, le 28 Septembre.

L'Empereur de Russie a reconnu la justice des réclamations de notre Cour, à l'égard du plan d'indemnités qui se discute à Ratisbonne, et le Comte de Saurau, notre Ambassadeur, est traité avec une faveur et une distinction marquée. L'Empereur a manifesté à notre Cour, le désir que la mission de M. le Comte de Saurau fût prolongée; et en conséquence, on a envoyé un courrier qui lui ordonne de rester à Pétersbourg.

Le changement de Ministère en a produit un dans la politique de la Cour de Pétersbourg. Depuis que M. le Comte Alexandre de Woronzow est à la tête du département des affaires étrangères, on a remarqué des dispositions plus favorables à notre Cour, et aux demandes qu'elle fait à la Diète de Ratisbonne. Plusieurs courriers sont arrivés ici, et on les dit porteurs de dépêches très-satisfaisantes. On fait aussi qu'il a été dépêché une escadre au Péripotenciaire Russe à Ratisbonne.

Notre Cour n'a point encore nommé de Ministres auprès de la République Italienne, non plus qu'auprès du Roi d'Étrurie, ni de la République Ligurienne.

On croit que l'Empereur se rendra, le 8 Octobre, à Presbourg, pour clore la Diète de Hongrie.

FRANCE.

Paris, le 9e Octobre.

A une des dernières présentations, qui ont précédé le voyage de St Cloud, parut dans le salon, un capitaine des gardes du Roi de Naples: il portoit son uniforme, qui est le même que celui des gardes du Roi de France. Le Consul, qui étoit assis dans la pièce voisine, l'entrevit dans une glace. Soudain les traits s'altèrent; il s'élança de son fauteuil, saisit le bras de M. Duroc, et s'écria, dans son trouble: "Que vois-je? les Bourbons!"—M. de Luchay, qui vint au même instant prendre les ordres pour l'ouverture de l'audience, fit cesser la méprise. Le Consul la retarda de quelques minutes, pour composer son visage, qui parut à la foule plus riant qu'à l'ordinaire: mais les personnes qui s'étoient trouvées assés près de l'appartement pour entendre l'exclamation, ne furent point dupes de cette sérénité affectée. Sans doute, le Consul se rappellait avec quelle promptitude et quelle facilité on détrône les despotes et les usurpateurs, s'étoit imaginé que la contre révolution venoit de se faire dans le palais, et qu'un officier des gardes de Louis XVIII venoit l'inviter à se ranger parmi les spectateurs d'une scène dans laquelle il se préparoit à jouer le premier rôle.

M. Bacrie, envoyé d'Alger, qui, après avoir négocié ici le accommodement de cette puissance avec le Consul, s'étoit rendu à Londres, en est revenu dernièrement. Il n'a quitté l'Angleterre que lorsque les quatre premiers millions, qui, d'après les conventions, devoient être comptés par le Gouvernement François, ont été payés. Il reste deux millions, pour lesquels le Dey a accordé un suris de deux mois.

Une négociation de la même nature est entamée pour la République Italienne.

M. de Fontanges, ancien archevêque de Toulouse; M. de Latour Dupin, ancien archevêque d'Auch; M. de Mandols, ancien grand-vicaire de M. l'évêque de Marseilles, et actuellement de M. l'archevêque de Paris; M. Bailli, ancien grand-vicaire de M. l'évêque d'Evreux: viennent d'être nommés, le premier, évêque d'Autun, le second, évêque de Troyes; le troisième, évêque de la Rochelle; et le dernier, évêque de Poitiers.